

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Dip-io 5000

**Type(s) de produit:** TP03 - Hygiène vétérinaire

**Numéro de l'autorisation:** EU-0018397-0000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0018397-0006

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	4
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	5
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Dip-io 5000
IODIUM TX
INO JOD 50 DIP
Usual Iod Post +
IODIUM PRO DIP
IODERM PSP +
IODEX EXTRA +
Iododip +
IODYSTRONG PLUS
INO TREMP
INO STAR
IODACTIV 5000
DERMINO
IODERM 5000
IODIUM BX5000
HOEVE-PLUS DIP
TREMPASEPT IODE
DERMADINE
MAMMO-DERM
KRONI Jod Dipp 5000

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	HYPRED SAS
	Adresse	55, boulevard Jules Verger 35803 DINARD France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	EU-0018397-0000 1-4	

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3**

EU-0018397-0006

**Date de l'autorisation**

11/10/2018

**Date d'expiration de l'autorisation**

30/09/2028

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

**Nom du fabricant**

HYPRED SAS - KERSIA Group

**Adresse du fabricant**

55, Boulevard Jules Verger - BP10180 35803 DINARD France

**Emplacement des sites de fabrication**

HYPRED SAS - KERSIA Group - 55, Boulevard Jules Verger - BP10180 35803 DINARD France

KERSIA POLSKA SP. Z O.O. NIEPRUSZEWO, KASZTANOWA 4 64320 Buk Pologne

KERSIA IBERICA S.L Pol. Miguel Eguía C/Zarapuz s/n 31200 ESTELLA – NAVARRA Espagne

KERSIA DEUTSCHLAND GmbH Marie-Curie-Straße 23 53332 Bornheim – Sechtem Allemagne

HYPRED Italia s.r.l. - KERSIA Group - Strada Montodine-Gombito Loc. Cà Nova 26010 Ripalta Arpina CR Italie

AG France S.A.S – KERSIA Group - Zone Industrielle Le Roineau 72500 VAAS France

KERSIA DEUTSCHLAND GmbH - OBERBRÜHLSTRAßE 16-18 87700 MEMMINGEN Allemagne

KERSIA AUSTRIA GmbH - PFONGAUERSTRAßE 17 5202 NEUMARKT AM WALLERSEE Autriche

Kilco Holdings Ltd – KERSIA Group - Broomhouses 2 Industrial Estate, Old Glasgow Road DG11 2SD LOCKERBIE Royaume-Uni

Kilco (International) Ltd – KERSIA Group - 1A Trench Road Mallusk, Newtownabbey BT36 4TY CO ANTRIM Irlande

Medentech Ltd – KERSIA Group - Clonard Road Y35Y7WY WEXFORD Irlande

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	COSAYACH : SCM Cía. Cosayach Minera Negreiros, Rut. N°96.625.710-5
<b>Adresse du fabricant</b>	Terrenos de Elena S/N Huara, Región de Tarapacá Chili
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Extrait de la miné à : S.C.M. Cía. Minera Negreiros, S.C.M. Cosayach Soledad. Rafiné à : S.C.M. Cía. Minera Negreiros. Pozo Almonte Chili

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	ACF MINERA SA
<b>Adresse du fabricant</b>	San martin 499 Iquique Chili
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Faena Lagunas KM. 1.722 Ruta A-5, Pozo Almonte Chili

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	SOCIEDAD QUIMICA y MINERA SA
<b>Adresse du fabricant</b>	Los Militaers 4290 SANTIAGO DE CHILE Chili
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Pedro de Valdivia (PV) Route B 180 Antofagasta Chili
	Nueva Victoria (NV) Route 5 North, Km 1925 Pozo Almonte Chili

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	ISE Chemicals Corporation
<b>Adresse du fabricant</b>	3-1, Kyobashi 1-Chome Chuo-ku Tokyo Japon
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Shirasato Plant 3695 Kitaimaizumi, Oamishirasato City, Chiba Japon

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	Nihon Tennen Gas Development Co., Ltd
<b>Adresse du fabricant</b>	661 Mobara 297-8550 Mobara City, Chiba Japon
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Chiba Plant, 2508 Minami Hinata 299-4205 Shirako-Machi, Chosei-Gun, Chiba Japon

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,5
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthanediyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy-alkyle	Substance non active	68439-50-9		4,993

### 2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>Porter des gants de protection.</p> <p>Porter des vêtements de protection.</p> <p>Porter un équipement de protection des yeux.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles</p>

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Use # 4.1 – Trempage manuel ou automatisé après la traite

<b>Type de produit</b>	TP03 - Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Bacteria Nom commun: bactérie Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: levures Nom commun: levures Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: Algae Nom commun: algues Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: Virus Nom commun: virus Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage après la traite
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Trempage Description détaillée:  Désinfection des trayons par trempage manuel ou automatisé après la traite.  Gobelet de trempage ou machine de trempage automatisée.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: - vaches et bufflonnes (3 à 10 ml : 5 ml recommandé) - brebis (1,5 à 5 ml : 1,5 ml recommandé) - chèvres (2,5 à 6 ml : 2,5 ml recommandé) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Fréquence : 2 à 3 fois par jour

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

BIDON PEHD 5, 10, 22 L

FÛT PEHD 60, 120, 220 L

CONTENEUR PEHD 1000 L

**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

Voir les instructions générales d'emploi du meta SPC 4.

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

Voir les instructions générales d'emploi du meta SPC 4.

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir les instructions générales d'emploi du meta SPC 4.

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Voir les instructions générales d'emploi du meta SPC 4.

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir les instructions générales d'emploi du meta SPC 4.

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.  
Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application.  
Remplir manuellement ou automatiquement le gobelet de trempage avec le produit prêt à l'emploi.  
Après la traite, appliquer le produit par trempage manuel ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

- vaches et bufflonnes (3 à 10 ml : 5 ml recommandé)
- brebis (1,5 à 5 ml : 1,5 ml recommandé)
- chèvres (2,5 à 6 ml : 2,5 ml recommandé)

Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).

Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau trayeur.

Répéter l'application, si nécessaire, après chaque traite.

Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

#### INSTRUCTIONS DE PREMIERS SECOURS

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau.
- En cas de contact avec les yeux :

SI DANS LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer.

Si l'irritation oculaire persiste : obtenir un avis médical/consulter un médecin.

- En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis médical.

Se référer à la fiche de données de sécurité mise à la disposition des utilisateurs professionnels : elle contient un numéro de téléphone en cas d'urgence.

Déversement important : Délimiter, contenir le déversement avec un absorbant inerte et le pomper dans un réservoir de secours. Le mettre dans des récipients appropriés et refermés, et portant une étiquette correcte en vue de l'éliminer. Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue de les réutiliser.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminez le produit inutilisé, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déversé avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Les serviettes en papier utilisées pour éliminer le produit et sécher les trayons peuvent être éliminées dans les déchets ordinaires et domestiques.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 2 ans dans emballage PEHD  
Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

## 6. Autres informations